

Ministre de l'agriculture et du commerce relativement à la question des mariages consanguins ; *Instruction sur les moyens*, etc. (30 oct. 1863). — DALLY (E.), *Recherches sur les mariages consanguins et les races pures*. Paris, 1864, in-8°. — *Discussion sur les mariages consanguins* (HERVIER, RODET, FAIRRE, GUBIAN, etc.), in *Congrès méd. chir.*, tenu à Lyon en 1864, p. 385-455. Paris et Lyon, 1865, in-8°. — HERVIER (Paul), *Des mariages consanguins*. Saint-Étienne, 1865, in-8°. — SICAUD (J. Germ.), *Essai sur les mariages consanguins*. Th. de Paris, 1865, n° 39. — VOISIN (Aug^{te}), *Étude sur les mariages entre consanguins dans la commune de Batz*, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XXIII, p. 260, 1865. — MITCHELL (Arth.), *On the Influence which Consanguinity in Parentage exercises upon the Offspring*, in *Edinb. Med. Journ.*, t. X, p. 781, 894, 1074, 1865 ; trad. fr. par M. Fonsagrives, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XXIV, p. 44, 241, 1865. — FALRET (J.), *De la consanguinité*, *Revue critique*, in *Arch. gén. de méd.*, 6^e sér., t. V, p. 209, 338, 464, 1865. — V. la bibliogr. de l'article *Mariages*, et aussi diverses communications dans les *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* pour l'année 1862 et suiv.

— MINGIN (G.), *De la transmission morbide de la mère au fœtus*. Th. de Strassb., 1870. — RIBOT (Th.), *L'hérédité. Étude psychologique sur ses phénomènes, ses lois, ses causes*, etc. Paris, 1873, in-8. — BRIERRE DE BOISMONT (A.), *L'hérédité au point de vue de la méd. lég. et de l'hyg.*, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XLIII, 1875. — LORIX (M.), *De l'hérédité et de ses lois*. Th. de Paris, 1875. — GALTON, *Théorie de l'hérédité*, in *Rev. scientif.*, n° 35, 1876.

DAVILA, *Des unions entre consanguins*, etc. Th. de Paris, 1869. — BERTILLON, art. *MARIAGE*, in *Dict. encycl. d. sc. méd.*, 2^e sér., t. V, 1872. — HÉLIOT, *Contribut. à l'étude de la consanguinité*. Th. de Paris, 1875.

CHAPITRE VII

Des habitudes.

La périodicité peut être considérée comme une des lois inhérentes au système nerveux. Le cerveau, une fois impressionné, tend à reproduire les impressions qu'il a éprouvées par suite des actions sensoriales, ainsi que les mouvements qui en ont été la conséquence. Ces actes physiologiques, ces mouvements exécutés plusieurs fois sous l'influence de la volonté, le cerveau s'habitue à les diriger de nouveau, et il finit par les répéter presque à son insu, ou sous l'influence d'une impulsion très-légère. La répétition peut quelquefois même avoir lieu sans que l'individu en ait la conscience.

On peut donc considérer l'habitude comme étant la faculté acquise par l'organisme de répéter les mêmes actes par suite de la continuité des mêmes impressions, si bien que cette faculté finit par s'exercer spontanément, parfois même à l'insu de l'individu qui l'accomplit, et qu'elle devient pour lui une source de nouveaux besoins.

Mise à profit par des hommes intelligents, bien dirigée et appliquée méthodiquement à l'éducation et à la vie matérielle et

morale de l'individu, l'habitude peut rendre de grands services. C'est elle qui accoutume l'homme à la vie commune, qui l'oblige à se plier aux exigences des mœurs et des coutumes, à se soumettre aux entraves d'une profession, à vivre et à s'acclimater enfin dans tous les lieux habitables du globe.

L'âge, le sexe, le tempérament, exercent une grande influence sur la facilité que possède l'homme de contracter des habitudes. Quelques mots sont nécessaires ici touchant ces trois conditions.

Age. — Les enfants contractent des habitudes avec une facilité beaucoup plus grande qu'à toute autre époque ; trois circonstances en rendent facilement compte :

1^o L'ignorance dans laquelle sont les jeunes sujets de toutes les choses de la vie : ce qui fait qu'ils n'ont rien à oublier, rien à mettre de côté pour le remplacer par de nouvelles habitudes ;

2^o L'avidité qu'ils ont d'apprendre, de connaître et d'exécuter des choses nouvelles ;

3^o Enfin, l'impressionnabilité plus grande de leur cerveau, qui, d'une structure très-délicate et n'ayant reçu jusque-là que peu d'impressions, les perçoit plus aisément, les laisse mieux se graver, et tend, par conséquent, à les répéter plus facilement.

Les habitudes méthodiques employées chez eux sont la base de leur éducation ; une fois contractées, elles se perdent plus difficilement.

Dans l'âge adulte, les habitudes se contractent moins aisément : il faut un laps de temps plus grand, une persévérance plus soutenue ; mais, d'un autre côté, les habitudes contractées dans l'enfance se consolident, se régularisent, s'harmonisent enfin davantage avec la vie commune et ses exigences.

Dans l'âge avancé, les habitudes qui existent depuis un temps assez long ne peuvent plus se perdre. Elles sont devenues, chez les vieillards, une seconde nature, et l'on ne peut plus espérer de les faire disparaître. Bien plus, ces tentatives ont presque toujours des inconvénients, quelquefois même des dangers. Elles peuvent déterminer des accidents, des maladies, et abrégé la vie ; c'est surtout ce qui arrive si les habitudes qu'on veut faire disparaître existent depuis l'enfance.

Sexe. — Le sexe n'exerce pas une très-grande influence sur les habitudes. On a bien prétendu que les femmes les contractent plus facilement, mais cela n'est pas parfaitement prouvé.

Tempérament. — Le tempérament modifie la facilité que peuvent avoir les individus à contracter des habitudes. Les sujets à tempérament sanguin sont plutôt disposés à prendre celles qui dépendent de la prédominance de l'appareil circulatoire. Tels sont, dans l'état physiologique, les besoins de respirer un air

pur, agité, vif, de se livrer à des exercices particuliers qui deviennent plus tard une véritable nécessité, et, dans l'état pathologique, l'habitude des émissions sanguines.

Les individus à tempérament nerveux présentent cette double circonstance de contracter avec une grande facilité toutes sortes d'habitudes, mais aussi de les perdre et de les abandonner presque aussi rapidement qu'ils les ont prises.

Chez les individus lymphatiques, les habitudes, au contraire, se contractent avec lenteur et difficulté; mais une fois qu'elles existent, elles persévèrent avec ténacité.

Le tempérament bilieux ne présente ici rien de particulier à signaler.

SOURCES ET ÉNUMÉRATION DES PRINCIPALES HABITUDES.

1° *Habitudes physiologiques.* — Les habitudes ne peuvent guère exister que par des actes soumis, au moins en partie, à l'influence de la volonté, et qui sont destinés à se répéter un certain nombre de fois, tous les jours, par exemple.

L'appareil digestif peut être la source d'un certain nombre d'habitudes que voici : la faim et l'appétit, qu'on s'habitue à faire naître à certains instants plutôt qu'à tels autres, qu'on peut éloigner ou rapprocher à volonté. — La soif : l'habitude de boire peu ou beaucoup se contracte assez facilement; cela se conçoit, si l'on réfléchit qu'une des plus importantes fonctions des reins consiste à débarrasser le sang, par les urines, de la quantité surabondante d'eau qu'il contient, et qui a été introduite par les boissons. L'habitude de manger chaque jour peu ou beaucoup se contracte encore aisément; on peut affirmer, d'une manière générale, que les habitants des villes, et surtout ceux des classes aisées, sont presque tous habitués à manger trop, à prendre plus d'aliments que ne l'exigent les besoins de la respiration et de la réparation, et cela sans qu'il en résulte d'inconvénients sérieux, à moins toutefois qu'il n'y ait grand excès.

L'habitude de tel régime plutôt que de tel autre, s'il n'est pas contraire à la santé de l'individu qui l'adopte, se contracte aisément, de même que l'usage de certains aliments qui sont digérés plus tôt que d'autres auxquels on n'est pas accoutumé. On peut dire la même chose des boissons, et en particulier de l'usage du vin, de la bière, du cidre ou de l'eau, aux repas.

Les phénomènes d'absorption, de circulation et de respiration, qui, dans leur essence même, ne sont pas soumis à l'empire de la volonté, n'offrent pas d'intérêt relativement à l'histoire des habitudes. Doit-on considérer toutefois comme tel le

besoin d'air pur, vif et renouvelé que ressentent certains individus à tempérament sanguin, après le repas, par exemple?

Les sécrétions sont aussi une source d'habitudes : ainsi la sécrétion spermatique, répétée dans de certaines limites, devient une habitude à laquelle on doit toutefois se livrer avec modération.

Le besoin de défécation et celui d'uriner sont la source de nombreuses habitudes, qu'on prend en accomplissant à certaine heure plutôt qu'à telle autre ces fonctions naturelles, et en les répétant avec plus ou moins de fréquence.

Le mode suivant lequel s'exercent les fonctions cérébrales offre des sources et des occasions nombreuses d'habitudes. En premier lieu se présentent les organes des sens. La vue acquiert par l'exercice l'habitude de saisir des rapports de couleur, ou de détails minutieux, qui distingue les individus de certaines professions et leur est propre. Chez les peintres, les dessinateurs, c'est la perfection qu'acquiert, sous certains rapports, l'organe de la vue qui constitue le mérite des grands artistes.

L'ouïe s'habitue aux bruits particuliers qu'elle entend sans cesse, et qui, au bout d'un certain temps, la frappent sans l'impressionner et sans attirer son attention. L'habitude donne à certains musiciens le talent de distinguer la nature des sons divers qui se produisent au même instant dans un orchestre nombreux, et l'art de reconnaître leur plus ou moins de justesse. C'est elle encore qui rend les sauvages aptes à recevoir l'impression de bruits que l'homme civilisé ne peut reconnaître, et leur permet d'en saisir l'origine et la nature.

Le goût se perfectionne également par l'habitude. Un gourmet ressent plus facilement les sensations diverses des aliments et des boissons, et en distingue beaucoup plus sûrement les qualités et la saveur. On finit par s'habituer au goût désagréable que présentent certaines substances, lorsqu'on est obligé de s'en contenter pour nourriture.

Il en est de même de l'odorat que l'habitude perfectionne. Le sauvage parvient à distinguer à distance l'odeur de certains animaux. Les ouvriers de certaines professions, les parfumeurs, par exemple, reconnaissent avec une grande facilité la nature et le degré de finesse des odeurs qu'ils travaillent.

On s'habitue également à l'impression de substances désagréables, que l'odorat finit par supporter avec indifférence.

Le toucher acquiert une grande perfection chez les aveugles; ils s'habituent à distinguer, par le tact et la sensation de l'aspérité des objets, leur forme, leurs caractères et leur nature. Des habitudes spéciales de sensibilité du tact se contractent dans certaines professions.

L'examen de l'influence des habitudes sur les organes des sens permet d'établir quelques faits généraux. On ne peut méconnaître, en effet, que, par suite de l'habitude, ces mêmes organes puissent, dans certains cas, devenir plus délicats, plus subtils, plus actifs, et que dans d'autres, au contraire, leur impressionnabilité s'émousse et soit rendue plus obtuse.

D'un autre côté, l'action ordinaire des agents sur les organes des sens se traduit, soit par l'indifférence, soit par les sensations de plaisir ou de douleur. Eh bien, l'habitude peut renverser ces sensations ; elle peut rendre indifférentes les sensations ordinaires de plaisir ou de douleur, douloureuses les impressions de plaisir, et *vice versa*. Un grand nombre de faits prouvent la réalité de ces transformations.

En fait de locomotion, les divers genres d'exercices peuvent s'acquérir par l'habitude, et passer ainsi dans la vie commune. Chaque individu s'habitue à un exercice déterminé, qu'il reproduit toujours à peu près dans les mêmes circonstances. On s'habitue à un exercice modéré, à un exercice immodéré, aussi bien qu'à l'inaction, et le changement de ces habitudes ne saurait avoir lieu souvent sans de grands inconvénients. L'habitude d'exercices particuliers détermine le développement de la force musculaire, la dextérité et la vélocité des mouvements. Il résulte de ces mouvements spéciaux des gymnastiques spéciales, et l'art de la danse, de l'escrime, de la natation, celui des mimes et des saltimbanques sont fondés sur l'habitude régularisée de certains mouvements.

La voix est aussi sous l'empire de l'habitude, qui la perfectionne, ainsi que le chant ; certains exercices particuliers peuvent modifier quelques vices de la parole.

Le sommeil et la veille sont essentiellement des phénomènes qu'on peut soumettre à l'habitude. On s'habitue à dormir peu ou beaucoup, à se coucher et à se lever à certaines heures, et on y est tellement soumis ensuite, qu'on ne peut s'y soustraire sans de graves inconvénients.

L'exercice des facultés intellectuelles est essentiellement sous l'influence de l'habitude, et nous ne pouvons entrer à cet égard dans des détails qui trouveront place ailleurs. L'exercice des professions libérales est fondé sur l'habitude. L'éducation est une suite d'habitudes que l'on fait contracter méthodiquement à l'enfant.

Toutes les considérations dans lesquelles nous sommes entré prouvent que l'habitude est presque toujours en antagonisme avec la volonté, et qu'elle peut, soit l'améliorer, soit la vicier. Dans certains cas enfin, elle peut même l'annihiler plus ou moins complètement dans les actes de la vie de relation.

L'habitude, de concert avec la volonté, parvient presque toujours à subordonner à cette dernière les divers actes de la vie physique.

2° *Habitudes vicieuses.*

On donne le nom de *vicieuses* à des habitudes qui consistent dans des actes nouveaux, qui ne rentrent pas dans les actes physiologiques ordinaires, et qui exercent une influence fâcheuse sur la santé des individus. Les deux principales sont la masturbation et l'usage immodéré des liqueurs alcooliques, deux sujets qui seront traités plus tard.

3° *Habitudes morbides.*

On entend, en général, par habitude morbide ou pathologique, la répétition plus ou moins fréquente, chez certains individus, des mêmes affections.

Toutes les fois que, chez ces individus, une cause morbide vient à agir, c'est toujours la même affection qui se développe.

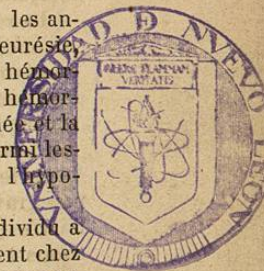
Il résulte de cette définition que l'expression *habitude morbide* est mauvaise, et que la plupart des auteurs ont confondu sous ce nom certains effets des prédispositions morbides, des idiosyncrasies, des prédominances d'organes, enfin les résultats mêmes de quelques affections chroniques.

Malgré cette confusion, et en admettant pour un instant cette expression d'*habitudes morbides*, voici celles qui sont considérées généralement comme telles, et qui, en définitive, n'ont l'habitude que le fait même de leur répétition un certain nombre de fois.

On y place d'abord certaines phlegmasies, telles que les angines, les laryngites, les bronchites, la pneumonie, la pleurésie, l'érysipèle, les rhumatismes aigus et chroniques ; des hémorrhagies, telles que des épistaxis, des hémoptysies, des hémorrhoides, etc. ; des flux, et, en particulier, la leucorrhée et la diarrhée ; enfin, des affections de nature spéciale, parmi lesquelles on peut ranger la goutte, la gravelle, l'asthme, l'hypochondrie, etc.

Nous ne saurions admettre qu'on puisse dire qu'un individu a l'habitude de ces maladies, parce qu'elles se reproduisent chez lui un certain nombre de fois dans le cours de son existence. Cette reproduction des mêmes affections doit bien plutôt être considérée, soit comme la conséquence de prédispositions morbides spéciales, de diathèses particulières, soit comme le résultat de maladies chroniques, dont le principe n'est pas déraciné d'une manière complète, et qui s'aggravent à certaines époques.

Les deux seules habitudes auxquelles on puisse, avec quelque raison, donner le nom de morbides, sont les vomissements



que certains individus s'habituent à répéter à volonté, et la constipation.

INFLUENCE DES HABITUDES DANS LA PRODUCTION DES MALADIES.

Certaines habitudes, par le seul fait de leur existence, d'autres par leurs excès ou leurs abus, peuvent déterminer le développement d'un certain nombre d'affections morbides.

Dans l'appareil digestif, l'habitude de trop manger, non-seulement fatigue l'estomac et détermine des maladies spéciales, mais encore agit sur l'ensemble de l'organisme, et produit, soit une pléthore sanguine accidentelle, soit un embonpoint exagéré, et toutes les conséquences de ces deux états.

L'habitude de prendre trop peu de nourriture a d'autres inconvénients : elle débilite l'économie, amène l'amaigrissement, et favorise l'action des causes morbides.

L'habitude des aliments trop excitants favorise le développement de gastralgies, de gastrites chroniques, ou, s'il y a une prédisposition héréditaire, du cancer de l'estomac.

L'usage d'aliments trop peu nourrissants ou trop peu stimulants peut déterminer des dyspepsies et des gastralgies, avec productions gazeuses plus ou moins considérables.

L'habitude des alcooliques a de terribles conséquences, que je ne manquerai pas de décrire plus tard.

La constipation habituelle dispose à certaines maladies du tube intestinal; elle favorise la production d'hémorroïdes.

L'habitude de retenir les urines détermine souvent l'inertie de la vessie et des rétentions d'urine, ainsi que toutes leurs conséquences.

L'habitude de la masturbation a de graves conséquences, sur lesquelles j'insisterai en leur lieu. Rappelons seulement ici, pour mémoire, l'inertie précoce des fonctions génitales, l'affaiblissement général, les pertes séminales involontaires, les affections chroniques de la moelle épinière.

J'ai cité seulement les effets des habitudes les plus vulgaires. Ces exemples pourraient être beaucoup multipliés.

RÈGLES HYGIÉNIQUES. — Pour établir l'hygiène des habitudes, une première question se présente d'abord à décider : L'habitude exerce-t-elle une influence favorable sur la santé ? lui est-elle indifférente ? ou bien peut-elle avoir, par suite de son existence, de fâcheuses conséquences pour l'économie ? Il n'est pas difficile de répondre à ces questions.

Les habitudes qui exercent une influence favorable sur la santé, et qui sont la conséquence de l'éducation, de la vie commune et de la profession, sont, en général, le résultat d'une hygiène bien entendue, et reposent sur l'exercice modéré et régulier des principales fonctions de la vie matérielle et intellectuelle. Le médecin doit non-seulement les respecter, mais encore les favoriser et même les régler.

Un certain nombre d'autres habitudes sont indifférentes, et n'exercent aucune influence fâcheuse sur l'ensemble de la santé et sur la régularité des divers actes physiologiques qui la constituent. Elles peuvent être désagréables ou incommodes pour les individus qui les ont contractées, ou pour les personnes avec lesquelles ils se trouvent ; mais l'hygiène n'a rien à y voir et aucun conseil à donner.

Il est enfin des habitudes dangereuses et dont la persistance ne peut manquer de troubler, d'une manière plus ou moins fâcheuse, la santé générale et la régularité des divers appareils. Le devoir du médecin est de chercher à les faire disparaître, ce qui n'est pas toujours facile. Pour y parvenir, il sera d'abord nécessaire d'avoir égard aux circonstances d'âge, de sexe et de tempérament indiquées plus haut. On devra ensuite mettre en pratique quelques-uns des principes généraux suivants :

1° Si l'habitude est décidément vicieuse et funeste à l'individu, comme la masturbation, il faut de suite chercher à la supprimer.

2° Si cette habitude est vicieuse et fortement enracinée, comme l'abus des alcooliques, ce n'est que progressivement qu'on peut chercher à la faire disparaître ; car la soustraction immédiate des boissons fermentées ou distillées pourrait avoir de graves inconvénients.

3° Si l'habitude est fâcheuse par ses effets trop répétés sur l'organisme, et si, en même temps, elle est inhérente à l'exercice de la profession de l'individu, comme le chant, les travaux exigeant l'application de la vue, etc., on doit chercher à l'atténuer, à la modifier, afin d'en diminuer les inconvénients. On ne doit, en effet, conseiller à un individu de renoncer à des habitudes qui font sa vie et sa fortune, que lorsque des expériences infructueuses, répétées plusieurs fois, et des accidents ou des maladies survenus en ont imposé l'obligation.

4° Dans le cas où les habitudes contractées n'ont que des inconvénients de peu d'importance et qui ne font redouter leurs conséquences que pour un avenir assez éloigné, comme l'habitude de la bonne chère et des aliments trop abondants, il faut engager les sujets à modifier lentement leur manière de vivre, afin d'arriver progressivement à la sobriété.

3° Lorsque les habitudes fâcheuses dépendent des fonctions des organes des sens ou de la vie de relation, il faut chercher à les remplacer par d'autres convenables et méthodiques.

Dans tous ces cas divers l'individualité domine; et quand on a à donner un conseil pour la conservation ou la suppression d'une habitude, ce n'est qu'après avoir étudié avec soin l'âge, le sexe, le tempérament, les goûts, les instincts et les passions des personnes, qu'on pourra donner avec fruit le conseil de modifier d'une manière quelconque les habitudes en question.

Bibliographie. — Un très-grand nombre de dissertations ont été soutenues sur ce sujet, surtout à partir du siècle dernier, tant en France qu'à l'étranger; nous nous bornerons à mentionner les travaux suivants : — GALIEN (?), *De consuetudine lib. in Opp.* — MEIBOM (H.), *De consuetudinis natura, vi et efficacia ad sanitatem et morbum, ejusque in medendo observationis necessitate.* Helmstadii, 1681, in-4°. — STAHL (G. ERN.), *De consuetudinis efficacia generali in actibus vitalibus, secundum naturam et præternaturam.* Halæ, 1706, in-4°. — ALBERTI (MIC.), *De consuetudine et insuetudine ægotandi.* Halæ, 1733, in-4°. — SCHULZE, *De vi consuetudinis rationaliter explicanda, meditationes.* Halæ, 1734, in-4°. — MONRO (AL.), *Histories of Successful Indulgence of Bad Habits in Patients, in Med. Essays and Obs.* Edinb., t. V, pars II, p. 491, 1744. — RICHTER (G. G.), *Programma de lege consuetudinis concilianda cum legibus medicis.* Gottingæ, 1756, in-4°. — HAHN, *De consuetudine.* Traj. ad Rh., 1768, in-4°. — ALIBERT, *Du pouvoir de l'habitude dans l'état de santé et de maladie, in Mém. de la Soc. méd. d'émulat., t. I, p. 396, 1798.* — CULLEN, *De consuetudine.* Edinb., 1784. — ORDINAIRE (D.), *Dissert. sur l'influence de l'habitude sur les facultés physiques et morales de l'homme.* Thèses de Strasbourg, 1808, n° 232. — DUTROCHET (H.), *Nouvelle Théorie de l'habitude et des sympathies.* Paris, 1810, in-8°. — BERNARD (A.), *Réflexions et observations sur les dangers de se soustraire à l'habitude bonne ou mauvaise.* Thèses de Strasb., 1812, n° 328, in-4°. — SENÉ (J. ANT. ET.), *De l'habitude, essai physiologique.* Th. de Paris, 1812, n° 174. — JACQUOT (F.), *Considérations physiologiques et médicales sur l'habitude.* Thèses de Strasbourg, 1813, n° 233, in-4°. — PARADIS (P. F. J.), *Influence de l'habitude sur l'homme.* Th. de Paris, 1816, n° 143, in-4°. — VIREY, art. HABITUDES, in *Dict. des Sc. Méd.*, t. XX, 1817. — MARTIN (le jeune), *De l'habitude, de son influence sur le physique et le moral de l'homme, et des dangers qui résultent de sa brusque interruption.* Paris et Lyon, 1843, in-8°. — PARLIER, *De l'influence de l'habitude sur les maladies.* Th. de conc. Montpellier, 1844, in-4°. — HAMELIN, *De l'influence des habitudes au point de vue de l'hygiène et de la thérapeutique.* Th. de conc. Montpellier, 1869. — PAULY (P. A.), *De l'habitude dans ses rapports avec la physiologie et l'hygiène.* Th. de Paris, 1872.

DIFFÉRENCES COLLECTIVES

CHAPITRE VIII

Des races.

Les nations diverses qui couvrent la surface du globe, considérées dans les individus qui les composent, sont loin de se ressembler. Il y a des types ou des caractères de conformation extérieure qui sont propres à certains peuples et qui n'existent pas chez d'autres. Il en résulte ce qu'on est convenu d'appeler les variétés ou les races différentes de l'espèce humaine.

Combien existe-t-il de ces races ou variétés? C'est une question qui divise encore les anthropologistes, et il règne à cet égard deux opinions principales : la première, qui a été admise presque exclusivement jusqu'à ces derniers temps, est celle qui se trouve conforme à la Genèse; en voici le résumé :

Il n'a existé qu'un seul type primitif, qu'un seul berceau par conséquent de l'espèce humaine. Les hommes, semblables les uns aux autres dans les premiers temps, ne sont pas toujours restés tels; et lorsqu'ils sont venus à se disperser dans les diverses régions du globe, ils y ont pris des caractères nouveaux et différents, en rapport avec les conditions climatiques nouvelles auxquelles ils étaient soumis. Une fois acquis, ces caractères ont pu ensuite être transmis à leurs descendants par voie d'hérédité. C'est ainsi que sont nés les types ou les races différentes, constituées par les individus ayant une conformation, des caractères physiques et un type physiologique adaptés aux climats qu'ils habitent.

Les anthropologistes qui adoptent cette opinion reconnaissent quatre races principales, dans chacune desquelles ils admettent un certain nombre de variétés ou de rameaux que voici :

PREMIÈRE RACE. — *Race blanche ou caucasique.* — Chez les hommes qui la constituent, l'angle facial est ouvert à peu près de 85°. L'ovale de la tête est régulier, le front large et haut, le nez souvent aquilin, les dents perpendiculaires à la mâchoire, les yeux droits, la peau blanche et rose ou un peu brune, les cheveux fins. Cette race renferme les peuples qui ont été et qui sont encore les plus civilisés.